

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2010

Le 7 juin deux mil dix à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR, Maire.

Date de convocation : Mardi 1^{er} juin 2010

Etaient présents :

Présents : BURET, BURRIAT, COATTRENEC, MARRANT, MONTEREMAL, PEYLIN, RONDELET;
Messieurs BERENGER, BOIZARD, PERRET, PERRIN, ROUDET, ROUGEMONT, SCHNEIDER, TROUILLOUD

Absents : Madame SCOLARI Marylène donne procuration à Madame COATTRENEC Véronique
Madame CASSAGNE Nadine donne procuration à Madame MARRANT Myriam
Monsieur MIRALLES Jean François donne procuration à Madame RONDELET Isabelle

Secrétaire de séance : Monsieur SCHNEIDER Vincent.

Monsieur le Maire ouvre la séance

49/2010

| |
|--|
| SIGNATURE CONVENTION SERVITUDE DE PASSAGE ERDF LOGEMENTS « La Mayoussière » |
|--|

Dans le cadre des travaux de branchement au réseau électricité des logements situés à La Mayoussière, le Bureau d'Etudes PROTOTECH a transmis pour signature du Maire la convention de servitude de passage pour les câbles souterrains implantés sur les parcelles communales cadastrées Section F 418 et 421 en bordure de la rue de la Mayoussière.

Monsieur le Maire après avoir présenté ce document, demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir l'autoriser à le signer.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal, donne son accord, par 19 voix pour.

50/2010

| |
|--|
| TRANSFERT PLACE DE LA MARMOTTE PAR LE CONSEIL GENERAL DE L'ISERE A LA COMMUNE |
|--|

Vu la délibération du Conseil Municipal du 7 octobre 2005 sollicitant ce transfert,
Vu la décision de la commission permanente du Conseil Général, séance du 27 novembre 2009, adoptant le rapport du Président et approuvant cette régularisation de domanialité entre nos collectivités,
Vu le courrier en date du 11 décembre 2009 du chef du service foncier,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver le transfert de la parcelle cadastrée section C N° 1501 dans le domaine public communal et de l'autoriser à signer l'acte et tous les documents afférents à cette opération.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal donne son accord par 19 voix pour.

51/2010

| |
|--|
| SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LE PAYS VOIRONNAIS DE PERSONNEL ET DE MATERIEL DE MAINTENANCE ET TRAVAUX |
|--|

En application, de l'article L.5211-4-1-II du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que : « les services d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent être en tout ou partie mis à disposition d'une ou plusieurs de ses communes membres, pour l'exercice de leurs compétences, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services. Une convention conclue entre l'établissement et les communes intéressées fixe alors les modalités de cette mise à disposition. »

Vu la convention présentée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais définissant la nature, la durée, les modalités d'interventions ainsi que les modalités de remboursement des frais de fonctionnement de celles-ci

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer à cet effet, la convention de mise à disposition de personnel et de matériel de maintenance et travaux, dont un projet est joint en annexe, pour une durée de 1 an à compter de sa notification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

D'accepter les termes de la convention de mise à disposition entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

D'autoriser le Maire à signer cette convention.

52/2010

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
ASSOCIATION « Maison Pour Tous »**

Monsieur Jean-François Gaujour, Rapporteur,

Vu la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association Maison Pour Tous,

Vu que cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre d'une action culturelle menée parallèlement à la saison culturelle communale,

Vu que cette demande a été abordée lors de la réunion de travail du Conseil municipal,

Propose qu'une somme de 1500 euros soit exceptionnellement allouée à l'association Maison Pour Tous.

Après avoir entendu et délibéré le Conseil municipal par 19 voix pour :

S'engage à prendre la délibération de virement de crédit, nécessaire à l'attribution de cette subvention ;

autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater la subvention exceptionnelle allouée à cette association,

53/2010

**VIREMENT DE CREDIT
N°03/2010**

Monsieur Jean-François Gaujour, Maire,

Vu la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association Maison Pour Tous,

Vu la délibération numéro 52/2010, allouant une subvention de 1 500 € à l'association Maison Pour Tous

Explique que le budget primitif du budget principal 2010 a fait l'objet d'un vote en conseil municipal du 09 avril dernier, qu'il convient de prévoir les crédits nécessaires au versement de cette subvention,

Il propose que les crédits inscrits au budget primitif 2010 soient modifiés ainsi : diminution de l'article 022 « dépenses imprévues » de 1 500 euros pour inscrire cette somme à l'article 6574 « subvention »

Après avoir entendu et délibéré : le Conseil municipal donne son accord par 19 voix pour.

54/2010

SIGNATURE CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE BENNE DE RECUPERATION DE TEXTILES

Monsieur le Maire relate l'entretien qu'il a eu avec une personne qui propose d'installer sur la commune une benne à textile. Ces textiles seront triés et recyclés par la suite. Il propose au conseil de l'autoriser à signer la convention qui définit les règles d'installation de cette benne.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

COMMISSIONS

Finances et sports

Monsieur le Maire indique les montants qui seront à inscrire au Plan Pluriannuel des Investissements concernant les travaux sur le RD 520. Il précise que le rond point à la sortie du village côté St Laurent du Pont devrait être fait en 2011. Les travaux du carrefour de l'Etang dauphin devraient être entrepris en 2012, le grand virage en 2013 et le carrefour des Moulins en 2014.

Une réunion aura lieu pour le planning du gymnase avec les associations utilisatrices

Urbanisme

L'assemblée générale du syndic des Terrasses de Crossey aura lieu le 29 juin à st Etienne de Crossey. Monsieur le Maire signale que 4 biens ont été évalués par les domaines. La commune devra examiner ces propositions. Une rencontre aura lieu le 23 juin avec l'OPAC et Pluralis pour demander à ces bailleurs sociaux une étude de faisabilité de logements sur l'îlot Berthet
Le cahier des charges pour l'accessibilité voirie sera prêt la semaine prochaine. L'appel de candidature pourra être lancé par la suite.

Travaux

Les travaux des locaux commerciaux sont terminés, le bail avec Vival devra être signé.
Les travaux de la rue du tram devraient être terminés aux alentours du 4 août 2010. La couche de roulement sera faite le 16 juillet.
Le chantier du bâtiment foot gardien camping a commencé. Le carreleur a prévenu la mairie qu'il était en cessation d'activité. Une nouvelle mise en concurrence sera faite pour ce lot.
Monsieur Berenger, conseiller municipal, a assisté à une réunion en Préfecture concernant l'adhésion des communes à une régie d'électricité. Dans un avenir proche une obligation sera faite aux communes non rattachées, d'adhérer à une régie.

Vie du village :

La chorale de Reading en Angleterre a été accueillie à Crossey et a donné un concert avec la Stéphanelle. La saison culturelle s'est achevée avec un dernier concert. Un bilan de cette saison culturelle sera fait lors du prochain conseil.
Le samedi 12 juin après midi et soirée, la Maison Pour Tous organise comme toutes les années un spectacle réunissant les différentes sections, avec exposition des sections patchwork, poterie, tricot.
La commune va accueillir les Polonais qui viennent cette année à Crossey pour des échanges sportifs. Des jeunes polonais seront intégrés aux équipes de sports de Crossey. Différentes manifestations auront lieu. Ils repartiront le 18 juin pour être en Pologne pour les élections présidentielles.
Le nouveau site internet est prêt. La connexion sera effective quand la commune aura récupéré le nom de domaine.
Deux associations sont en difficultés par manque de bénévoles : Crossey Animation et le don du sang.
Le forum intercommunal regroupant les associations de St Aupre, St Nicolas de Macherin et St Etienne de Crossey aura lieu début septembre.
Une réunion a lieu mardi 8 juin pour établir le planning pour les associations utilisatrices de ce bâtiment.

Scolaire et solidarité intergénérationnelle :

La fête des écoles a lieu le 26 juin 2010. Monsieur Brideau, instituteur, réalise actuellement un inventaire de la faune et de la flore autour de la mare.
Pour la semaine du goût la commission propose que les enfants des écoles préparent une soupe par classe. Le soir avec les parents et le club des gentianes, un concours de soupe aura lieu. Un spectacle sous yourte pourrait être mis en place. Le conseil étant d'accord avec ces orientations, la commission pourra communiquer les différentes actions prévues à l'ADDDAYG qui inscrira dans son programme, et demander une subvention au Pays Voironnais.

Clôture de la séance à 22 H 30.

Prochain conseil municipal le 05 juillet 2010.

Affiché le :